

Jean-Luc Delarue : sa veuve sort du silence pour faire taire les rumeurs



Dans une interview accordée à Paris Match, la veuve de l'animateur s'exprime pour la première fois depuis sa mort.

Depuis la mort de Jean-Luc Delarue, le 23 août dernier, sa veuve Anissa s'est faite la plus discrète possible. La jeune femme de 30 ans, qui s'était mariée à l'animateur en mai dernier, brise le silence dans une longue interview accordée à Paris Match, qui sera publiée le 31 octobre. Dans cette interview Anissa explique qu'elle et Jean-Luc étaient ensemble depuis trois ans et demi et qu'ils s'étaient rencontrés fin 2008, lors d'une exposition à Beaubourg.

Depuis la mort de l'animateur, beaucoup de rumeurs ont circulé : sur le contenu de son testament, sa prétendue conversion à l'islam, le lieu de son inhumation, son état de lucidité avant son décès etc.

Anissa Delarue réclame un peu de calme pour faire son deuil : "Tout cela est bien sûr un tissu de mensonges ! [...] Ce n'est vraiment pas agréable de lire et d'entendre tout ça, dans une période de deuil. [...] On parle quotidiennement d'inhumation suspecte, de testament et d'argent volatilisé, de sommes astronomiques prétendument détournées. Si ces faits étaient avérés, pourquoi ne déclenche-t-on pas une procédure judiciaire plutôt que faire courir des rumeurs fallacieuses ?"

[L'affaire de la prétendue fille cachée](#) de Jean-Luc Delarue et [celle des faux mails](#) font sortir Anissa Delarue de ses gonds : "Que je sois attaquée, comme c'est le cas ces deux derniers mois, soit. Mais depuis une semaine les choses dérapent. On s'en prend maintenant à Jean-Luc. Et cela, je ne peux pas l'accepter. (...) Ces polémiques de mauvais goût me forcent à interrompre un deuil que je vivais tant bien que mal, pour rétablir la vérité et demander le respect de ma souffrance. Si je ne parle pas, on pense que j'ai des choses à cacher ; et si je parle, on dit que je tente de me justifier. Mais, pour l'honneur de mon mari, je suis prête à le faire."

"Il ne voulait pas partir sous le feu des projecteurs", explique sa veuve. "Tous sauf le Père-Lachaise, je veux éviter le circuit touristique. Peu importe l'endroit, que cela reste discret," aurait-il dit lorsque sa mort a été sérieusement envisagée. Anissa Delarue reconnaît que l'inhumation a été organisée dans la précipitation. Elle dément fermement que son mari se soit converti à l'islam. "Nous n'étions pas pratiquants et nous ne parlions jamais" de religion.

A propos de l'héritage, Anissa Delarue est ferme : "Cela ne regarde personne. Il m'a simplement dit : 'Je t'ai protégée et j'ai protégé Jean [NDLR : son fils de 6 ans issu d'une précédente union avec Elisabeth Bost.]'."